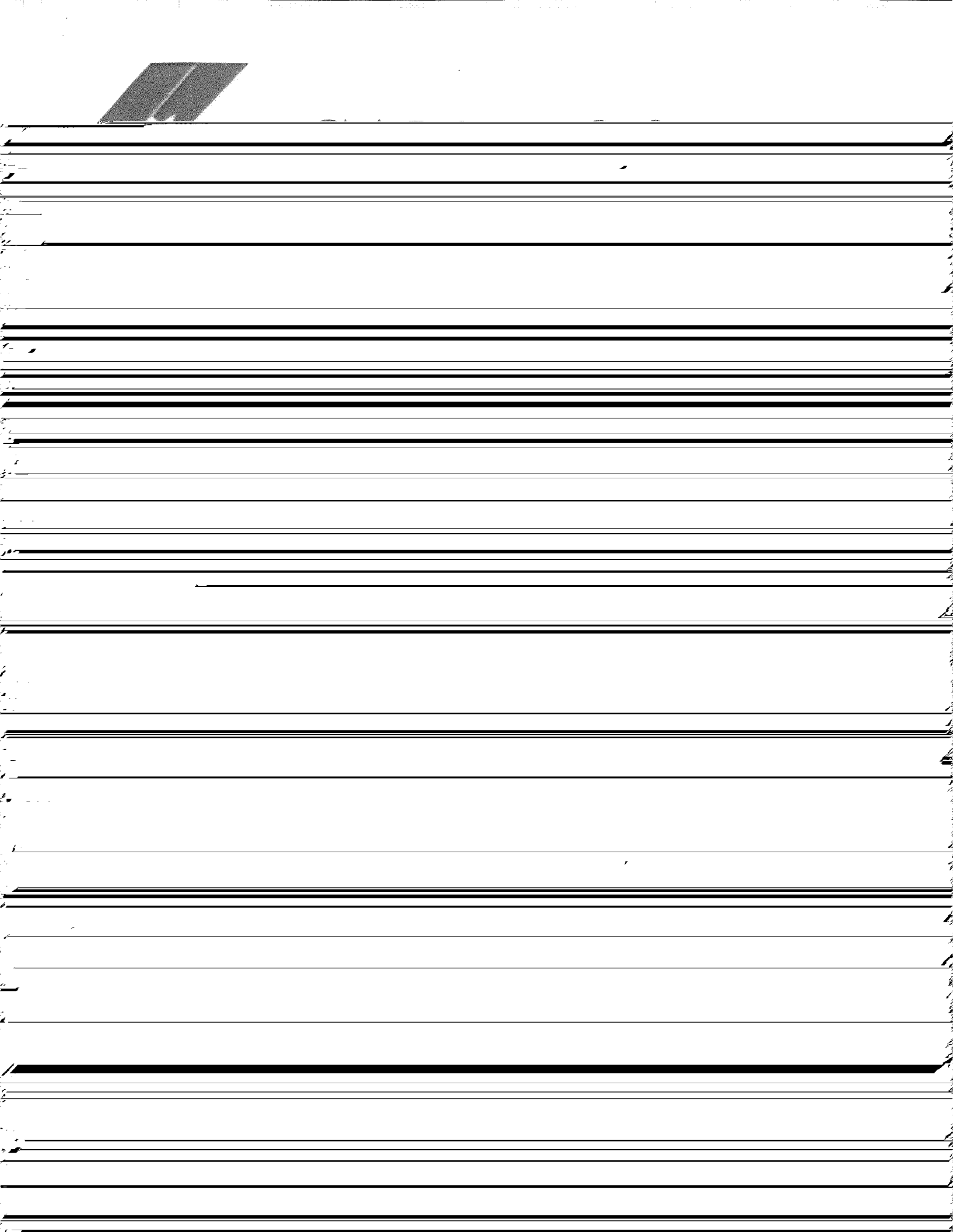

Monsieur le Président

demander au Secrétaire général de revenir à l'orthodoxie de la méthodologie budgétaire.

Le CCQAB note en outre (paragraphe 22 du rapport) que de nombreux rapports sont

encore attendus, susceptibles d'engendrer de nouvelles dépenses à prendre en considération dans le budget 2014-2015 ; ce retard ne permet pas aux Etats membres de disposer de toute l'information sur l'ensemble des ressources budgétaires sollicitées et de prendre les décisions en toute connaissance de cause. Ceci est une autre anomalie

S'agissant des postes, les modifications qui y ont été opérés par le Secrétaire général en

termes de suppression, de création, de reclassement, de changement de source de financement, de vacance, et dont le solde est de 261, ont été diversement appréciées par le CCQAP. Plus spécialement, le Comité relève l'impact négatif de ces changements

proposition visant à mettre ces directives à jour devrait être soumise à l'Assemblée

Générale pour examen ».

Est-il encore besoin de rappeler que lorsque l'Assemblée Générale adopte le budget